⇨ Destinataires : Masculins nés en 2013
(Liste au dos)

Mise à jour du lieu du stage

Le Grand Quevilly, le 30 Septembre 2026

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes
2026/2027 - Stage Sélection Départemental 6 - Masculins nés en 2013

Cher Ami Sportif,

Nous avons le plaisir de vous convier à participer au stage des jeunes masculins nés en 2013, en vue de la constitution de la Sélection de Seine Maritime participant à la compétition Inter-Comités et des futures échéances de la détection territoriale normande. Le stage se déroulera :

DIMANCHE 4 OCTOBRE 2026, à MONTVILLE
Espace Jean Loup Chrétien, rue Roger Lebarbier
Rendez-vous à 9h45 et fin vers 12h00
(Voir liste au verso)

⇨ POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS …

- *L'**autorisation parentale***
- *L'**autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)*
- *L'**attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins (une copie de ces documents est suffisante, pas besoin des originaux).*
- *Un **ballon (Taille 2)***
- *Une **gourde (ou une bouteille d'eau) personnelle** avec vos Nom et Prénom(s) inscrits dessus*
- *Des **chaussures de sport propres** (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)*
- *Des **affaires de sport** (survêtement, shorts, teeshirts...)*
- *Des **affaires de rechange et de toilette** (surtout lors des stages avec nuitée)*

⇨ POUR INFORMATION : PLANNING PREVISIONNEL DES STAGES/REGROUPEMENTS

Stage 6 : Dimanche 4 Octobre 2026 (Matinée) à MONTVILLE
Stage 7 : Date et lieu à déterminer
ICT 1 : Vendredi 30 et Samedi 31 Octobre 2026 à CAEN, Gymnase St Jean Eudes
ICT 2 : Weekend du 23/24 Janvier 2027 - Lieu à déterminer
IC Nat : Weekend du 27/28 Mars 2027 - Lieu à déterminer
D'autres stages seront bien évidemment mis en place et nous mettrons ce planning à jours régulièrement.
Toutes Les infos sur les stages et les listes des jeunes convoqués(e)s sont sur notre site : www.handball76.org

⇨ ENCADREMENT SELECTION 76 MASCULINS 2013

Référent : Nicolas CLAUDEL ✆ 06 09 15 53 99 💻 claudelnicolas@neuf.fr
Intervenant(s) : Timéo CHERON, Nolan CLEQUIN

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès de votre référent de secteur ci-dessus.

Sportivement,

Cathy MORISSE
Présidente Comité 76

Olivier CLERMONT
Conseiller Technique Fédéral 76
Coordonnateur Equipe Technique Départementale

Copie pour Info :
- ☐ F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- ☐ N. DELESTRE - Secrétaire Générale Comité 76 HB
- ☐ Ligue de Normandie de Handball
- ☐ F. PROUFF - CTS LNHB
- ☐ Les clubs Seinomarins + Référents Techniques des Clubs

DÉTECTION/ SELECTION 76 MASCULINS 2013

STAGE SÉLECTION DÉPARTEMENTAL 6 - Dimanche 4 Octobre 2026, 9h45 à 12h, à MONTVILLE

Référent : Nicolas CLAUDEL ✆ 06 09 15 53 99 💻 claudel.nicolas@neuf.fr

Nom	Prénom	Club 2026/2027	Date Naiss.	Taille	Latéralité	Poste
ANNAERT	BASILE	GOURNAY	15/12/2013	149	GAUCHER	AIL
BLIARD	SIMON	SOTTEVILLE	22/07/2013	158	DROITIER	**GB**
DELESTRE	ENZO	MONTVILLE	10/05/2013	170	GAUCHER	AIL
DENIAU	LOUIS	NEUCHATEL	04/07/2013	148	GAUCHER	AIL
DUVILLE	MATHIS	BIHOREL	18/05/2013	172	DROITIER	**GB**
GROMEZ	ANTOINE	BIHOREL	04/07/2013	165	DROITIER	AIL
HERMANN	PAUL	BIHOREL	12/02/2013	174	DROITIER	AR
IGUEDERZEN	CAMIL	BIHOREL	13/04/2013	171	DROITIER	AR
INMAN	LONIS	MONTVILLE	20/08/2013	158	DROITIER	AIL
LAFOREST	THEO	BIHOREL	04/04/2013	171	DROITIER	AR/DC
LOPITAUX	JOSEPH	GONFREVILLE	09/10/2013	166	GAUCHER	AIL/AR
LUCAS	ARTHUR	MONTVILLE	06/02/2013	174	DROITIER	AR
MACHADO	MATHEO	ALCL	19/09/2013	155	DROITIER	**GB**
MANDET MIARD	ENAEL	EU	03/03/2013	173	DROITIER	AR/PIV
MONNET	LOUIS	GONFREVILLE	25/05/2013	172	DROITIER	AR/PIV
SCALABRINI	ELYAS	BIHOREL	09/08/2013	157	DROITIER	DC
SIMEON	WILLIAM	BIHOREL	24/05/2013	170	GAUCHER	AR
TAINE	BENJAMIN	DIEPPE	28/01/2013	162	DROITIER	AIL
VERDIER	MAXIMILIEN	BIHOREL	15/02/2013	168	DROITIER	**GB**

*Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès de votre référent de la Sélection.*

Autorisation Parentale

A remettre sur place au responsable si les parents ne restent pas et nous laissent leur enfant

Je soussigné(e) Monsieur, Madame (2) (1) :

Père, Mère, Représentant légal de (2) (1) :

❑ Licencié(e) au club de ❑ Non Licencié(e)*

*(*Pour les non licenciés, il sera établi une licence évènementielle)*

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball, pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Cadre à remplir

Date :

Lieu :

(2) Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

(2) Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

(2) Autorise mon enfant à venir et/ou à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame (1) :

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON (2)

L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Signature des parents
Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,
écrit de la main du signataire

(1) Préciser NOM et Prénom
(2) Rayer les mentions inutiles

NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement
RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.

Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame (2) (1) :

Père, Mère, Représentant légal de (2) (1) :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière (2) ;

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom
(2) Rayer les mentions inutiles

RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.